



Office of the Commandant
Royal Canadian Electrical and
Mechanical Engineers School
PO Box 1000 Station Main
Borden ON L0M 1C0

Bureau du commandant
École du génie électrique et
mécanique royal canadien
C.P. 1000, Succursale Main
Borden ON L0M 1C0

1700-1 (OPI)

1700-1 (BPR)

13 September 2023

Le 13 septembre 2023

Distribution List

Liste de distribution

22nd ANNUAL WARRANT OFFICER
J.R. MUISE MEMORIAL HOCKEY
TOURNAMENT 24-26 NOVEMBER 2023

22^e TOURNOI ANNUEL DE HOCKEY
COMMÉMORATIF DE L'ADJUDANT J.R.
MUISE DU 24-26 NOVEMBRE 2023

1. The Royal Canadian Electrical and Mechanical Engineers (RCEME) School, as Home Station of the Corps of RCEME, will host the 22nd Annual Warrant Officer J.R. Muise Memorial Hockey Tournament during the period 24-26 November 2023.

1. En sa qualité de maison-mère du Corps du Génie électrique et mécanique royal canadien (GEMRC), l'École du GEMRC sera l'hôte du 22^e Tournoi annuel de hockey commémoratif de l'Adjudant J.R. Muise, qui se déroulera du 24-26 novembre 2023.

2. RCEME units are encouraged to send a team or combine with other RCEME organizations to form a team. Registration will be accepted on a first-come, first-served basis. Space is available for a maximum of 16 teams to represent RCEME organizations from across Canada. Teams will be required to book their own accommodations from the local area. You can book your quarters with RQSS on CFB Borden at 705-424-1200, ext. 7450.

2. Chaque unité du GEMRC est incitée à inscrire une équipe ou à se joindre à une autre unité du GEMRC pour former une équipe. Les inscriptions seront acceptées selon le principe du premier arrivé, premier servi. 16 équipes (au maximum) d'unités du GEMRC d'un océan à l'autre peuvent s'inscrire au tournoi. Les équipes devront réserver leur propre logement sur place. Vous pouvez réserver au service des logements de la BFC Borden au 705-424-1200, poste 7450.

3. All games will be played at the Andy Anderson Arena. A tentative timetable of events is provided at Annex A. All teams are guaranteed a minimum of three games and are expected to attend the Opening and Closing Ceremonies. A finalized and detailed schedule will be promulgated when registration is complete.

3. Toutes les parties seront disputées à l'aréna Andy Anderson. Veuillez trouver ci-joint en annexe A un calendrier provisoire des activités. Toutes les équipes auront la possibilité de disputer au moins trois parties, et doivent assister aux cérémonies d'ouverture et de clôture. Un horaire final et détaillé sera diffusé lorsque de l'inscription sera achevée.

4. Tournament rules are provided at Annex B. Coaches meeting will be held prior to the first game to discuss rules, schedules, and any administrative concerns.

4. Les règlements du tournoi figurent à l'annexe B. Il y aura, avant la première partie, une rencontre des entraîneurs, au cours de laquelle ceux-ci pourront discuter des règlements, du calendrier des activités et de questions d'ordre administratif.

5. This year, there will be three divisions: Arte, Marte and Sadie. The Arte and Marte divisions are for A- and B-level players in the inter-unit leagues. The Sadie division has been created for beginner players who want to enjoy the tournament and the esprit de corps.

6. Registration forms (Annex C), complete with the registration fee of \$500, must reach the RCEME School no later than 20 October 2023.

7. For further information, please contact the Tournament OPI, Master Warrant Officer J.P.G.B. Blanchette, who can be reached at 780-901-7965 or their Second in Command, Master Corporal H. Karding at 705-424-1200 extension 2720.

5. Cette année, il y aura trois divisions pour les compétiteurs : Arte, Marte et Sadie. Les divisions Arte et Marte sont pour les joueurs de calibres A et B dans les ligues inter unités. La division Sadie a été créée pour les équipes ayant des joueurs débutants qui veulent s’amuser et profiter de l’esprit de corps.

6. Chaque formulaire d’inscription (annexe C), doit être dûment rempli et accompagné d’un chèque au montant de \$500 pour couvrir les frais d’inscription et doit parvenir à l’École du GEMRC au plus tard le 20 octobre 2023.

7. Pour obtenir de plus amples renseignements, n’hésitez pas à communiquer avec le BPR du tournoi de cette année, Adjudant-maître J.P.G.B. Blanchette, qu’on peut joindre au 780-901-7965, ou son adjoint Caporal-chef H. Karding à 705-424-1200, poste 2720.

Le commandant de l’École

M.E. Champagne
Lieutenant-Colonel
Commandant

Annexes

Annex A Tentative Timetable of Events
Annex B Tournament Rules
Annex C Registration Form

Distribution List

Action

RCEME Western Region Rep
RCEME RCAF Rep
RCEME RCN Rep
RCEME Central Region Rep
RCEME Quebec Region Rep
RCEME Atlantic Region Rep

RCEME NDHQ and Northern Region Rep

Annexes

Annexe A Calendrier provisoire des activités
Annexe B Règlements du tournoi
Annexe C Formulaire d’inscription

Liste de distribution

Exécution

Représentant Régionaux Ouest du GEMRC
Représentant ARC du GEMRC
Représentant MRC du GEMRC
Représentant Régionaux Centre du GEMRC
Représentant Régionaux Québec du GEMRC
Représentant Régionaux Atlantique du GEMRC

RCEME Operational Command Rep

Représentant Régionaux QGDN et Nord du
GEMRC
Représentant Commandement Opérationnel du
GEMRC

Information

Information

Director RCEME
RCEME Guild
LAD President

Directeur du GEMRC
Gilde du GEMRC
Président DAL

Annex A
1700-1 (OPI)
13 September 2023

Annexe A
1700-1 (BPR)
Le 13 septembre 2023

TENTATIVE TIMETABLE OF EVENTS

<u>Serial</u>	<u>Date</u>	<u>Timings</u>	<u>Event/activity</u>	<u>Location</u>
1	24 Nov 23	0630 hrs	Coaches meeting	Andy Anderson Arena Conference Room (Upstairs)
2		0730 hrs	Tournament begins	Andy Anderson Arena
3		1500 hrs	Skills challenge	Andy Anderson Arena
4		1600 hrs	Opening Ceremonies	Andy Anderson Arena
5		1730 hrs	Meet and Greet	Andy Anderson Arena Conference Room (Upstairs)
6	25 Nov 23	0730 hrs	Tournament continues	Andy Anderson Arena
7		1630 hrs	Tournament continues	Andy Anderson Arena
8	26 Nov 23	0730 hrs	Semi-final/Finals	Andy Anderson Arena
9		1600 hrs	Closing Ceremonies	Andy Anderson Arena

CALENDRIER PROVISOIRE DES ACTIVITÉS

<u>Numéro</u>	<u>Date</u>	<u>Heure</u>	<u>Activité</u>	<u>Lieu</u>
1	24 nov 23	06h30	Rencontre des entraîneurs	Salle de Conférence Andy Anderson (2ieme étage)
2		07h30	Début du tournoi	Aréna Andy Anderson
3		15h00	Compétition d'habiletés	Aréna Andy Anderson
4		16h00	Cérémonie d'ouverture	Aréna Andy Anderson
5		17h30	Réception d'accueil	Salle de Conférence Andy Anderson (2ieme étage)
6	25 nov 23	07h30	Poursuite du tournoi	Aréna Andy Anderson
7		16h30	Poursuite du tournoi	Aréna Andy Anderson
8	26 nov 23	07h30	Demi-finale/Finale	Aréna Andy Anderson
9		16h00	Cérémonie de clôture	Aréna Andy Anderson

TOURNAMENT RULES

1. A coaches meeting will be held on the first day to discuss rules, schedules, and any administrative concerns.

2. Participation is open to serving and retired RCEME personnel, with each team being allowed three (3) non-RCEME players, provided they are integral to an RCEME organization (i.e., Maintenance Platoon/Company or Maintenance workshop).

3. Teams must have a minimum of 11 players each (10 skaters, 1 goaltender). Each team must have a non-playing coach. Maximum team size, including all coaching staff will be no more than 20. One player per team must be designated for the skills challenge, for which skills remain to be confirmed (e.g., faster skater and shoot out, etc.). Prizes are available to be won.

4. CFB Borden No-hit Hockey League rules apply:

- a. No body contact;
- b. slap shots are allowed;
- c. a full set of gear is to be worn by each player, including throat guard and helmet with full face shield ear protectors; and
- d. goaltenders will wear both the neck guard, and the drop-down throat protector (billy goat).

RÈGLEMENTS DU TOURNOI

1. Au premier jour, il y aura une rencontre des entraîneurs, au cours de laquelle ceux-ci pourront discuter des règlements, du calendrier des activités et de questions d'ordre administratif.

2. Le tournoi est ouvert aux membres actifs et retraités du GEMRC. D'autre part, un maximum de trois joueurs qui ne font pas partie du GEMRC, peuvent faire partie d'une équipe. Toutefois, ceux-ci doivent travailler au sein d'une unité du GEMRC (p. ex. peloton, compagnie, atelier de maintenance).

3. Chaque équipe doit compter au moins 11 joueurs (10 patineurs et 1 gardien de but). De plus, chaque équipe doit avoir un entraîneur qui n'est pas un joueur, et pas plus de 20 joueurs, y compris le ou les entraîneurs. Un joueur par équipe devra être désigné pour effectuer la compétition d'habiletés, qui restent à confirmer (p. ex. tour de glace le plus rapide et tir en échappé, etc.). Il y aura des prix à gagner.

4. Les règlements de la Ligue de hockey de la BFC Borden interdisant les mises en échec s'appliquent au tournoi, comme suit :

- a. les contacts corporels ne sont pas permis;
- b. les lancers frappés sont permis;
- c. chaque joueur doit porter l'équipement de hockey complet, y compris un protecteur de coup et un masque couvre-visage et protecteurs auditif. Et
- d. Les gardiens doivent porter le protecteur de cou et la bavette.

5. Teams are responsible to provide their own equipment and have home and away game jerseys.

5. Chaque équipe doit avoir à sa disposition l'équipement voulu, de même que des chandails pour les rencontres locales et les parties à l'extérieur.

6. Semi-final games will consist of three (3) periods of 12 minutes straight time. Finals will consist of three (3) periods of 12 minutes stop time. Ice will be cleaned and flooded before each game.

6. Toutes les parties, y compris les parties de demi-finale, comporteront trois (3) périodes de 12 minutes à temps normal, tandis que les parties de finale comporteront trois (3) périodes de 12 minutes à temps arrêté. La glace est nettoyée et arrosée avant chaque match.

7. In the event of a tie, the winner will be determined as follows:

7. En cas d'égalité, le départage se fera dans l'ordre suivant :

- a. three (3) player shootout; or
- b. if necessary, a sudden death shootout (no player will be shooting twice).

- a. une fusillade de trois (3) joueurs de chaque côté; où
- b. une fusillade à but unique (aucun joueur ne pouvant effectuer plus d'un lancer), s'il y a lieu.

8. Ties in divisional standings will be decided in the following sequence:

8. En cas d'égalité au classement de division, le départage se fera dans l'ordre suivant :

- a. most wins;
- b. head-to-head results;
- c. goals for/goals against differential;
- d. goals for; and
- e. coin toss.

- a. le plus grand nombre de victoires;
- b. les résultats des face à face;
- c. la différence entre les buts pour et les buts contre;
- d. les buts pour; et
- e. un tirage au sort.

REGISTRATION FORM

1. Registration must be received no later than 20 October 2023. Forward the completed form to the address below and include a \$500 cheque payable to “WO J.R. Muise Memorial Hockey Tournament,” or send an electronic transfer to Jessie.Blanchette@hotmail.com (use “Muise” as the question answer).

*Master Warrant Officer Jessie Blanchette
CSM Regimental Company
Royal Canadian Electrical and
Mechanical Engineers School
PO Box 1000 Station Main
Borden ON L0M 1C0*

2. Unit/Team Name: _____

Division (Arte, Marte, Sadie) _____

Base: _____

Team Representative: _____

Phone number: _____

Email: _____

Arrival: _____ hrs: _____ November 2019

Departure: _____ hrs: _____ November 2019

Method of transport:

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1. Les formulaires d'inscription doivent être reçus au plus tard le 20 octobre 2023. Veuillez envoyer votre formulaire dûment rempli à l'adresse ci-après et effectuer un transfert électronique de 500 \$ à Jessie.Blanchette@hotmail.com (Mot de passe : Muise) ou faire un chèque à l'ordre de « WO J.R. Muise Memorial Hockey Tournament ».

*Adjudant-mâitre Jessie Blanchette
SMC Compagnie Régimental
École du génie électrique et
mécanique royal canadien
C.P. 1000, Succursale Main
Borden ON L0M 1C0*

1. Nom de l'unité/équipe : _____

Division (Arte, Marte, Sadie) : _____

Base : _____

Représentant de l'équipe : _____

Numéro de téléphone : _____

Courriel : _____

Arrivée : _____ h : _____ novembre 2019 Mode de transport :

Départ : _____ h : _____ novembre 2019 _____

TEAM LIST/LISTE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE			
NAME/NOM	RANK/ GRADE	SERVICE NUMBER/NUMÉRO MATRICULE	MOS ID/ ID SGPM

NOTES

- The MOS ID column must be filled in for all team players paying attention that a max of three (3) non-RCEME players only are allowed on the roster.
- Additional space will be available for your hockey gear.

NOTA

- Le ID SGPM de chaque joueur doit être indiqué dans la dernière colonne. Assurez-vous que seulement trois (3) joueurs n'appartenant pas au Corps du GEMRC sont inscrits sur la liste.
- Un espace supplémentaire sera disponible pour votre équipement de hockey.